



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Pourquoi-l-ONU-hausse-le-ton-contre-les-viols>

République démocratique du Congo

# Pourquoi l'ONU hausse le ton contre les viols

- International -



Date de mise en ligne : mardi 31 août 2010

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Le Conseil de sécurité de l'ONU s'indigne et condamne les violences contre les femmes en RD Congo. Une attitude ferme et peu fréquente qui coïncide avec les fuites concernant la publication par l'organisation d'un rapport mettant en cause le Rwanda pour des crimes qui, s'ils étaient prouvés, pourraient être qualifiés de « génocide ».**

Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, en juin 2010 à New York. © AFP

L'ONU a-t-elle décidé de mettre la pression sur Kinshasa avant que sa mission ne se retire définitivement de RD Congo courant 2011, comme le souhaite le gouvernement ? Les récentes indignations du secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, qui, rompant avec son style souvent qualifié de timoré, s'est dit « indigné » des récents viols collectifs commis dans le Nord-Kivu, tendraient à le prouver.

En avril dernier, l'envoyée spéciale de l'ONU pour les violences faites aux femmes et aux enfants dans les conflits, Margot Wallström, avait qualifié la RDC de « capitale mondiale du viol ». Des propos provocateurs qui avaient fait mouche dans les médias, mais le Conseil de sécurité n'avait pas vraiment bougé pour mettre un terme à ces violences.

Désormais, tout se passe comme si les conclusions du rapport de l'ONU révélées par Jeune Afrique (puis par le quotidien français Le Monde) - lequel parle de « génocide » et vise principalement le Rwanda, pays fortement soutenu par la communauté internationale -, avaient changé la donne. En poussant notamment les quinze membres du Conseil de sécurité, dont certains (comme les États-Unis notamment, fervents soutiens de la politique rwandaise à la fin des années 1990) sont très embarrassés par le rapport, à élever enfin la voix contre les atrocités commises envers les civils en RD Congo.

### **Des dysfonctionnements au sein de la Monusco ?**

Jeudi, les membres du Conseil de sécurité ont donc « exprimé leur indignation » et vivement condamné les récents cas de viols « qui auraient été perpétrés par des éléments des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et des (miliciens) mai-mai ». Mieux, le Conseil exige de Kinshasa des actes concrets pour améliorer la situation. Les États membres ont « rappelé qu'il importe que le gouvernement de la RD Congo poursuive ses efforts pour combattre l'impunité » et l'ont appelé « à enquêter rapidement sur ces attaques et faire en sorte que leurs auteurs soient traduits en justice ».

Pour faire bonne mesure, le Conseil s'est également interrogé sur de possibles carences de la mission de l'ONU sur place, la Monusco. Le New York Times affirmait jeudi que l'ONU savait que les rebelles rwandais occupaient des villages aux dates où les viols y ont été commis, posant la question de savoir pourquoi la Monusco n'était pas intervenue. « Le secrétariat [de l'ONU, NDLR] a clairement reconnu que certaines choses ne se sont pas passées comme elles auraient dû », a déclaré l'ambassadrice américaine, Susan Rice, qui attend de plus amples informations de l'enquête en cours.

Ces critiques ne sont cependant pas nouvelles et le Conseil a beau jeu de s'étonner de la situation sur le terrain. En avril dernier, le gouvernement congolais lui-même avait reproché à la Monuc (devenue Monusco) sa passivité présumée lors de combats ayant fait un tué parmi les civils.

### Quelque 14 viols par jour

De son côté, Kinshasa a tenu à minimiser jeudi l'ampleur des viols commis en RD Congo, en soulignant - à juste titre ? - les progrès accomplis. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), au moins 1 244 femmes ont rapporté avoir été violées au cours du premier trimestre 2010, soit « près de 14 viols par jour en moyenne ». Plus d'un tiers des viols ont eu lieu dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, d'après le HCR, deux provinces infestées de groupes armés qui y commettent toutes sortes d'exactions depuis plus d'une décennie.

« Ce chiffre, quoique révoltant, ne représente pas moins une spectaculaire avancée dans la lutte menée contre le fléau des violences sexuelles dans ce pays », a affirmé le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, à Kinshasa. Depuis 1996, « la RDC est passée de 15 384 cas de viol par an en moyenne à 4 976 cas » en 2010, a-t-il poursuivi, évoquant « une réduction de près de 70 % ».

**(tiré de Jeune Afrique, 27-08-2010)**